

# CONCOURS DELABRE LUNETTES

## 8ème édition

### Règlement

#### Article 1 : Présentation du concours

**Monsieur Delabre, opticien Meilleur Ouvrier de France**, propose en partenariat avec la **MFR de Brioux sur Boutonne**, du 1er septembre 2017 au 16 mars 2018 :

#### UN CONCOURS

de réalisation artisanale et manuelle d'une monture de lunettes à l'intention des élèves des classes BTS et BAC Pro Optique-Lunetterie des écoles d'optique de France.

#### Article 2 : Objectif

Les candidats doivent fabriquer à la **main** une monture complète, dont la face, au moins, sera réalisée exclusivement en **Acétate de cellulose**. Celle-ci devra être obligatoirement **polie**.

Les montures équipées de branches non façonnées par les candidats ne pourront concourir.

#### Article 3 : Organisation Générale

Modalités d'inscription :

Bulletin d'inscription à demander aux contacts ci-dessous ou à télécharger sur: [www.mfr-brioux.fr](http://www.mfr-brioux.fr) .

La clôture des inscriptions est fixée au : 13/11/2017.

**La date limite de présentation de la monture est fixée au 16 mars 2018.**

Les montures reçues après cette date ne seront pas examinées par le jury.

La participation au concours est gratuite.

Les participants s'engagent à payer les frais postaux pour le retour de leur monture (forfait de 10€ par chèque à l'inscription) sinon celle-ci restera à leur disposition à la MFR de Brioux sur Boutonne.

#### Article 4 : Réserves

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler à tout moment sans préavis le concours, notamment si le nombre de participants est inférieur à 5.

#### Article 5 : Jury

Les candidats seront départagés :

- sur la précision du respect de la forme intérieure et des cotes,
- sur la régularité et la précision des épaisseurs,
- sur la technicité (tenue des charnières, inclinaison, angle de chasse...)
- sur l'esthétisme de la monture
- sur l'originalité de la réalisation.

Les gagnants seront désignés le dimanche 18 mars 2018, lors des **journées portes ouvertes** de la **MFR de Brioux sur Boutonne**, Maison de l'alternance, en Deux-Sèvres, par un **jury composé de :**

M.Delabre, plusieurs opticiens, des formateurs de différentes écoles  
et M.Beyer, opticien compagnon, administrateur à la MFR Brioux partenaire de l'opération.

#### **Article 6 : Participation**

Il est souhaité que des candidats participent le samedi 17 mars, ou le dimanche 18 mars 2018, selon leur disponibilité, à la présentation au public des lunettes réalisées par les différents participants, avec démonstration de façonnage, dans les locaux de la MFR, 47 avenue de Poitiers, à Brioux sur Boutonne.

**Les professeurs et les opticiens maîtres de stage et d'apprentissage sont cordialement invités à participer à ces journées où la Profession est mise en avant.**

#### **Article 7 : Consignes**

La forme intérieure des cercles de la monture doit respecter la forme et la taille du **gabarit fourni après réception de l'inscription**. Attention à bien respecter l'**axe** du gabarit !

Celui-ci devra s'adapter à l'intérieur des cercles, sans forcer et sans jeu ni jour (gabarits passants).

Les gabarits ne devront pas être retouchés.

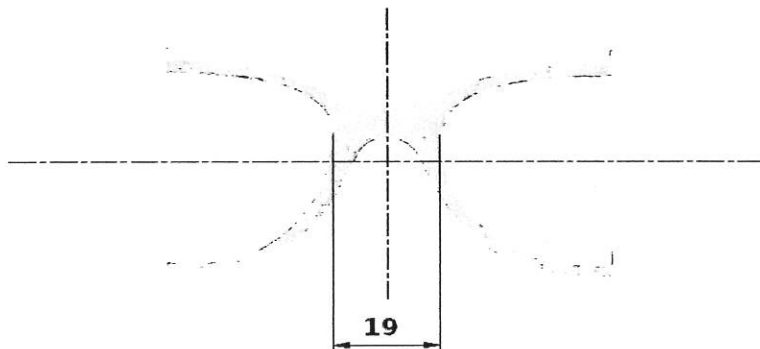
Il n'est pas nécessaire de creuser les drageoirs. Les montures cerclées fil nylon ne sont pas acceptées.

La forme extérieure de la monture est libre, ainsi que la forme et la nature des branches. Celles-ci doivent pouvoir se replier. Les charnières peuvent être rivetées ou incrustées.

Les incrustations de décors (strass, nacre, bois, etc...) sont encouragées et libres quant à leur nature.

Seules contraintes de cotes ( **boxing** ) : le gabarit, largeur **51 mm**, et le nez, **19 mm**.

Il ne sera pas tenu compte d'un éventuel drageoir, les cotes seront mesurées au 1/10 de mm, une erreur de 10/10ème est éliminatoire.



#### **Contacts :**

Daniel DELABRE Tél : 05 49 67 68 84

Guy BEYER Tél : 06 83 39 36 04

MFR BRIOUX Tél : 05 49 07 36 40 47 avenue de Poitiers 79170 Brioux sur Boutonne

Mail : [mfr.brioux@mfr.asso.fr](mailto:mfr.brioux@mfr.asso.fr)